
Schuldenrufe Appel aux créanciers Scioglimento di società

No 132 Donnerstag, 11.07.2002 120. Jahrgang

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Centralor SA, Fribourg**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Parvico SA (Parvico AG) (Parvico Ltd), Fribourg
3. *Décision par:* l'Assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 10.06.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **14.08.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Parvico SA (Parvico AG) (Parvico Ltd), Rte des Daillettes 21, 1700 Fribourg
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques:* les actifs et passifs de Centralor SA, à Fribourg sont repris par Parvico SA (Parvico AG) (Parvico Ltd), à Fribourg, par voie de fusion universelle et sans liquidation, conformément à l'article 748 CO. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de procéder à la réunion anticipée des biens des deux sociétés et de requérir la radiation anticipée conformément aux articles 748 ch. 6 et 745 al. 3 CO.

Philippe ULDRY, notaire
1701 Fribourg

(00020411)